

Conférence du désarmement

16 juin 2015

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent cinquante-sixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 16 juin 2015 à 10 h 10

Président: M. Maung Wai(Myanmar)

GE.15-11313 (F) 290617 290617



* 1 5 1 1 3 1 3 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1356^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, je vous souhaite la bienvenue à notre séance plénière ordinaire, qui se tient après une semaine emplies de discussions intenses animées par le Représentant permanent de l'Égypte, en sa qualité de coordonnateur des séances informelles à participation non limitée consacrées à des débats de fond structurés portant sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour, avec pour thème général le désarmement nucléaire.

Avant de commencer notre échange de vues, permettez-moi de vous informer de la teneur des discussions et des consultations que j'ai tenues avec les États membres intéressés, la semaine dernière. Je tiens également à vous rendre compte de l'état d'avancement des travaux à ce jour.

Il y a trois points que je souhaite aborder ce matin. Premièrement, comme suite à une décision prise sous la présidence du Maroc, les séances informelles à participation non limitée consacrées à des débats de fond structurés portant sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour, avec pour thème général le désarmement nucléaire, ont commencé la semaine dernière sous la coordination du Représentant permanent de l'Égypte.

Deuxièmement, en application de la décision relative à la création du groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail, la Coprésidente du groupe, la Représentante permanente de la Finlande, a déjà pris les devants en s'entretenant avec de nombreuses délégations, ce qu'elle continuera de faire dans les prochains jours. Je crois savoir que la première réunion informelle du groupe se tiendra ce vendredi 19 juin, à 10 heures précises.

Troisièmement, après avoir accédé à la présidence, j'ai rencontré les délégations intéressées afin d'étudier les possibilités d'adopter un projet de décision portant création d'un groupe de travail informel chargé d'examiner les méthodes de travail de la Conférence. En vérité, les résultats ne sont pas très encourageants, mais je ne perds pas espoir et ne me décourage pas. Je continuerai d'organiser d'autres consultations sur la question dans les plus brefs délais.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment.

Je vais maintenant donner la parole aux délégations qui ont souhaité s'exprimer. En fait, seule la délégation de l'Afrique du Sud a demandé à s'exprimer. Je donne donc la parole à la Représentante de l'Afrique du Sud.

M^{me} Mancotywa-Kumsha (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : D'emblée, Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer que l'Afrique du Sud est déterminée à vous accorder son appui et sa coopération dans l'exécution du mandat de la Conférence.

Aujourd'hui, mon pays célèbre la Journée de la jeunesse. C'est une journée importante pour l'Afrique du Sud, car elle offre une occasion de mieux faire comprendre aux jeunes générations les efforts que nous déployons de longue date pour édifier un pays meilleur dans un monde plus pacifique et plus sûr. En ce jour spécial, nous tenons à réaffirmer notre attachement à l'avènement d'un monde dans lequel les jeunes pourront vivre à l'abri du besoin et de la peur comme c'est leur droit, ce à quoi l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont à nouveau engagés il y a quinze ans, à l'aube du nouveau millénaire. Pour garantir une existence à l'abri de la peur, il faut que la menace de l'anéantissement total que les armes nucléaires continuent de faire peser ait été éliminée de manière irréversible et vérifiable.

Il est inquiétant de constater que, soixante-dix ans après qu'elles ont été employées, ces armes dévastatrices qui frappent sans discrimination ne sont toujours ni interdites, ni éliminées. Il n'est pas normal que ces armes soient les seules armes de destruction massive qui ne soient visées par aucune interdiction juridiquement contraignante. C'est pour cette raison que depuis que l'Afrique du Sud est devenue membre de la Conférence, ma délégation n'a cessé de faire part de ses préoccupations quant à l'absence d'un accord sur les questions centrales inscrites à l'ordre du jour, situation qui a conduit la Conférence dans

l'impasse où elle se trouve depuis déjà longtemps. La Conférence a été chargée par l'Assemblée générale des Nations Unies d'engager des négociations multilatérales sur le désarmement et, tant qu'elle n'y parvient pas, elle ne remplit pas son rôle.

L'Afrique du Sud regrette que certaines délégations ne soient pas disposées à discuter des méthodes de travail de la Conférence : un tel débat aurait pu être l'occasion d'étudier les possibilités de revitaliser ses travaux. S'il s'avère que la Conférence se trouve dans une impasse en raison non de ses méthodes de travail, mais du manque de volonté politique de certains États de négocier, il faudra peut-être se demander si le moment n'est pas venu de suspendre ses travaux en attendant que la volonté politique nécessaire soit réunie. L'attachement de l'Afrique du Sud à la Conférence est fondé sur la conviction que cette instance est de taille à surmonter les obstacles auxquels se heurte la communauté internationale, et non sur le sentiment qu'elle est simplement victime des réalités du monde extérieur. De la même façon que nous ne devrions pas attendre que l'espace devienne le prochain théâtre de nos affrontements pour ensuite devoir envisager de prendre des mesures juridiquement contraignantes pour remédier aux conséquences de cette situation, nous ne devrions pas non plus attendre que survienne une explosion nucléaire pour agir.

Au fil des ans, la délégation sud-africaine a pris part aux débats informels inscrits au calendrier des activités et, ces dernières années, elle a également participé aux discussions du groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail, bien que ces discussions ne fassent pas partie des travaux de fond de la Conférence. Cette démarche était motivée par l'espoir que ces réunions aident la Conférence à sortir de l'impasse, ce qui n'a toutefois pas été le cas. Ma délégation continue de ne pas s'opposer au consensus sur les différentes décisions, mais elle ne trouve pour autant aucune utilité à participer à ces séances pour y réaffirmer sa position que nul n'ignore, donnant ainsi la fausse impression que la Conférence progresse.

Après l'échec de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, l'Afrique du Sud et l'ensemble de la communauté internationale ne peuvent plus se permettre de tolérer la stagnation de la Conférence. Si nous laissons le statu quo perdurer, la Conférence risque non seulement de perdre tout crédit, mais encore d'être dépassée par les événements. En réalité, son incapacité persistante à engager des négociations est la seule chose qui mine sa crédibilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Afrique du Sud de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. À mon sens, cette déclaration est très à propos et pleine de réflexions intéressantes, et j'espère qu'elle incitera la Conférence à avancer sur la bonne voie.

Je donne maintenant la parole au Représentant de la délégation finlandaise.

M. Järviaho (Finlande) (*parle en anglais*) : Au nom de M^{me} Kairamo, Coprésidente du groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail, je souhaite informer les délégations du programme de la réunion qui se tiendra ce vendredi 19 juin, à 10 heures, en coopération avec la présidence du Myanmar.

Sur le fond, la réunion commencera par un exposé du secrétariat du Bureau des affaires de désarmement consacré aux propositions de programme de travail dont la Conférence du désarmement a précédemment été saisie. La délégation de l'Australie fera ensuite un exposé sur les consultations que le groupe a tenues en 2013 et en 2014. Après ces interventions, la parole sera donnée aux participants pour leur permettre de présenter leur opinion générale sur la question. Nous encourageons toutes les délégations à participer activement à cette réunion et à exprimer leur point de vue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la délégation finlandaise. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Il semble que ce ne soit pas le cas.

À la lumière des consultations que j'ai tenues, j'invite toutes les délégations présentes à exprimer leur point de vue en ce qui concerne les méthodes de travail de la Conférence du désarmement. Pour que les débats soient ouverts et productifs, je propose de suspendre la séance formelle et de reprendre en séance informelle. Nous reprendrons la séance formelle plus tard. Il ne semble pas y avoir d'objection.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance plénière est reprise.

Conformément au calendrier des activités qui est maintenant publié sous la cote CD/2021, nous nous réunirons à nouveau dans cette salle en séance plénière informelle ce jeudi 18 juin, d'abord de 10 à 13 heures, puis de 15 à 18 heures, pour débattre des points 1 et 2 de l'ordre du jour, avec pour thème général le désarmement nucléaire.

Le groupe de travail informel créé par la décision publiée sous la cote CD/2022 se réunira ce vendredi 19 juin à 10 heures. Comme les consultations sur le Yémen sont en cours, le secrétariat annoncera le lieu de la réunion sur le site Web.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement se tiendra mardi prochain, 23 juin, à 10 heures.

Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui et la séance est levée.

La séance est levée à 10 h 45.